



PREPARATION AU BTS COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL

Le titulaire de ce BTS seconde le notaire en tant qu'assistant rédacteur d'actes ou de négociateur en immobilier. Il prend en charge les opérations juridiques et administratives liées à l'ouverture, à la constitution, au suivi et à la clôture des dossiers, et contrôle la qualité et la conformité des actes lors de leur formalisation.

OBJECTIFS

- Assister le notaire dans l'accomplissement de certaines tâches en tant qu'assistant rédacteur d'actes ou en qualité de négociateur de biens immobiliers à vendre ou à louer
- Rédiger des actes simples tels que les contrats de mariage ou les donations
- Traitement juridique et administratif des dossiers.

PUBLICS

Salariés, demandeurs d'emploi, lycéens

PREREQUIS

Être titulaire d'un niveau IV, maîtriser le français. Pour les stagiaires hors alternance, vous devez effectuer des périodes de stages obligatoires (12 semaines sauf exonération ou réduction).

CONDITIONS D'ADMISSION

Admission après entretien. Pour les candidats à la formation continue, l'inscription s'effectue directement sur l'application moncompteformation.gouv.fr Pour une inscription en alternance, nous vous remercions de bien vouloir compléter le dossier [ici](#)

MODALITES DE FORMATION, DUREES ET RYTHME

Modalités possibles :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue

La formation peut se dérouler en présentiel dans nos locaux ou à distance.

Durées et rythme :

- **Apprentissage** : 1350h sur deux années à dates fixes. Rythme de l'apprentissage : présence en moyenne de 10 jours en centre de formation et le reste du temps en entreprise.
- **Formation continue** : parcours de deux ans en moyenne de 1160 h, personnalisé en fonction de l'expérience et des diplômes du candidat.

MOYENS HUMAINS

Equipe pédagogique composée de 5 formatrices et formateurs, avec un responsable pédagogique qui assure le suivi des stagiaires.

MOYENS TECHNIQUES

En présentiel : Locaux de 800m² avec salles disposant de tous les équipements nécessaires à l'animation des modules. Pour les alternants, les manuels scolaires sont pris en charge.
A distance : les stagiaires disposent d'un accès à la plateforme de e-learning, ainsi qu'un accès aux visioconférences. Les formateurs échangent par mail et en visioconférence avec les apprenants.

BTS NOTARIAT



COUT DE LA FORMATION

- Pour les stagiaires en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, la formation est prise en charge intégralement.
- Présentiel sans alternance : 3800 euros
- E-learning : 2350 euros
- La formation est éligible au compte personnel de formation.
- Pour les salariés en reconversion professionnelle : il est possible d'obtenir un congé de formation pour se former. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'organisme TRANSITION PRO de votre région.

Formation continue : cette formation est éligible au compte personnel de formation

POUR VOUS INSCRIRE EN PRESENTIEL VIA L'APPLICATION CPF CLIQUEZ [ICI](#)

POUR VOUS INSCRIRE EN E-LEARNING, CLIQUEZ [ICI](#)

Programme

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Environnement économique et managérial du notariat
Accompagnement du client selon les règles déontologiques
Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial

Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise

ENSEIGNEMENTS GENERAUX

Culture Générale et LV1 Anglais

Consultez le référentiel complet du diplôme [ici](#)

Code FORMACODE 13275

Code NSF 345

Code ROME K1902

Organisme Certificateur

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ; Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation

Poursuites d'études : licence professionnelle Activités Notariales; bachelor notariat.



CONTACTS

Turenne Compétences, 26 avenue George Corneau – 08000 Charleville-Mézières.

Référent handicap : prenez rdv auprès du secrétariat

secretariat@cfa-turennecompetences.com

03 51 79 98 63

turenne-competences.com



BTS NOTARIAT